



Rapport d'activité 2015

Perspectives 2016

DIRECCTE ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Sommaire

Éditorial p. 3

Points clefs

Les chiffres clefs de l'activité p. 4
Les principales missions de la Direccte p. 5
Les moyens de la Direccte IDF p. 6
L'organisation de la Direccte IDF p. 6
L'économie et l'emploi en Île-de-France en quelques chiffres p. 7

Agir pour l'emploi et faciliter l'insertion professionnelle de tous

EMPLOI

Faits marquants 2015 p. 8
Chiffres clefs p. 8
63 projets financés grâce au Fonds social européen p. 9
Déploiement de la garantie jeunes p. 9
Le Grand Paris, gisement d'emplois pour les franciliens p. 10
Perspectives 2016 p. 11



Soutenir les entreprises pour conforter la position métropolitaine de la région francilienne

ENTREPRISES

Faits marquants 2015 p. 12
Chiffres clefs p. 13
Perspectives 2016 p. 14
Les principaux projets de développement économique et les pôles de compétitivité franciliens p. 15



Veiller à l'effectivité du droit du travail et à la qualité du dialogue social

TRAVAIL

Faits marquants 2015 p. 16
Chiffres clefs p. 17
Contrôle des conditions de détachement des salariés sur les bateaux de croisière p. 19
Perspectives 2016 p. 19



Contribuer à la régulation des marchés pour assurer la confiance des acteurs économiques

CONCURRENCE ET CONSOMMATION

Faits marquants 2015 p. 20
Chiffres clefs p. 21
Le contrôle des organismes de contrôle agréés p. 21
Perspectives 2016 p. 21



Contribuer à une meilleure efficacité de l'organisation

FONCTIONS SUPPORT

Faits marquants 2015 p. 22
Chiffres clefs p. 22
Éclairer l'action... p. 22
...Et la promouvoir p. 23
Perspectives 2016 p. 23





Éditorial

Une année de forte mobilisation

L'année 2015 a été marquante à plus d'un titre pour la Direccte Île-de-France.

Tout d'abord, cela a été indéniablement une année de pleine maturité pour de nombreuses politiques publiques de premier plan : emploi des jeunes, lutte contre le chômage de longue durée et l'exclusion du marché du travail, développement économique et soutien aux entreprises, renforcement de l'efficacité du contrôle en matière de pratiques concurrentielles déloyales, de travail illégal, de formation professionnelle...

Pas de performance économique et sociale sans respect des règles communes

La forte mobilisation des services sur les principales fraudes qui déstructurent le tissu économique et social doit être soulignée, qu'il s'agisse d'assurer le respect du droit du travail et des délais de paiements inter-entreprises, de combattre les mauvaises conditions de travail ou d'emploi, les fraudes transnationales, les détournements des fonds de la formation professionnelle... Cette action est totalement indissociable du soutien aux PME et aux entreprises de taille intermédiaire qui créent l'emploi ; il n'y a pas de performance économique sans respect des règles communes.

Le partenariat gage d'efficacité

Ce rapport d'activité présente synthétiquement l'action de la Direccte d'Île-de-France. Il ne décrit pas la totalité des actions menées. Il est toutefois essentiel de souligner que ces actions, ces projets ont été menées avec le souci constant de l'efficacité et donc du partenariat avec l'ensemble des institutions ou opérateurs dont l'apport a été déterminant.

Le Grand Paris et les territoires

L'année 2015 aura été aussi une année importante pour le volet « emploi-développement économique » du Grand Paris, porté par la Direccte ; Direccte qui s'est également beaucoup impliquée sur les questions de « conditions d'emploi et de travail » sur les chantiers liés à ce grand projet, comme pour les nombreux projets de développement économique ou d'emploi territoriaux.

Le professionnalisme et l'engagement de chacun

2015 a vu par ailleurs la mise en place du nouveau système d'inspection du travail francilien issu de la réforme engagée fin 2012. Cela a abouti notamment à la création de 48 unités de contrôle sur l'ensemble de la région, dont une unité régionale de lutte contre le travail illégal. Cette réforme majeure qui adapte l'organisation du système d'inspection du travail traduit la volonté de renforcer le travail collectif et donc l'efficacité de notre action qui peut s'appuyer sur le professionnalisme et l'engagement de chacun.

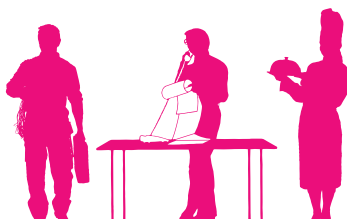
Bonne lecture !

Laurent Vilboeuf
Directeur régional

Points clefs

La Direccte est une administration déconcentrée de l'État, placée sous l'autorité du Préfet de région (sauf pour l'inspection du travail). Elle relève du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, ainsi que du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

Les chiffres clefs de l'activité



EMPLOI

76

missions locales,
19 maisons de l'emploi,
8 écoles de la 2^e chance sont financées
par la Direccte IDF

405

structures d'insertion par l'activité
économique, qui emploient 28 000
salariées en insertion, sont suivies par
la Direccte IDF

25

nouvelles conventions de revitalisation
ont été signées, portant à 64 le nombre
de conventions en cours

54 281

jeunes sont entrés en apprentissage

45 833

personnes sont entrées en contrat de
professionnalisation

11 733

emplois d'avenir, dont 2 602
marchands, ont été recrutés

31 364

contrats d'accompagnement dans
l'emploi (CUI-CAE) et 8 212 contrats
initiative emploi (CUI-CIE) et ont été
signés

2 600

jeunes sont entrés dans le dispositif
Garantie jeunes

1725

personnes ont été parrainées

237

accords sur l'emploi des personnes
handicapées ont été agréés



FORMATION

3 700

déclarations d'activité d'organismes de
formation ont été instruites

276

contrôles d'organismes ou d'entreprises
de formation ont été menés

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1 063

entreprises ont été visitées par
les correspondants PME

+ de **1 000**

nouvelles entreprises ont fait appel aux
correspondants PME

46

projets ont été suivis au titre du
fonds unique interministériel (FUI)
pour les projets de recherche et de
développement (R&D) collaboratifs
labellisés par les pôles de
compétitivité, pour une subvention de
66 millions d'e

200

entreprises ont été suivies dans le
cadre du dispositif régional de redres-
sement productif

33

projets ont été instruits dans le cadre
du référent unique aux investissements
pour un potentiel de 872 milliards d'e
d'investissements
et de 1839 emplois créés.

Les principales missions de la Direccte

- Soutenir les entreprises dans leur compétitivité et leur développement et accompagner les mutations économiques.
- Piloter régionalement les politiques de l'emploi et de lutte contre le chômage.
- Assurer l'application du droit du travail.
- Veiller aux conditions d'hygiène et de sécurité des salariés.
- Promouvoir la qualité de vie au travail et le dialogue social.
- Veiller au respect des règles de concurrence et à la loyauté des relations commerciales.
- Piloter, au niveau régional, les politiques et actions de protection des consommateurs et assurer le contrôle des instruments de mesure.



TRAVAIL

91 100

demandes d'information ont été traitées par les services de renseignements

31 000

interventions de l'inspection du travail ont eu lieu

947

procès-verbaux ont été dressés à la suite de contrôles

400

décisions d'arrêt de chantier ont été prononcées suite à des contrôles

14 320

accords collectifs ont été enregistrés

8 327

demandes d'autorisation de licenciement et de transfert de salariés protégés ont été traitées

91 727

ruptures conventionnelles ont été traitées

680

enquêtes ont été conduites suite à des accidents du travail ou déclarations de maladie professionnelle



ÉTUDES STATISTIQUES

42

études conjoncturelles ou thématiques ont été publiées sur la demande d'emploi, les mutations économiques et les politiques d'emploi



CONCURRENCE ET CONSOMMATION

108

entreprises ont été contrôlées en matière de délais de paiement

8 392

enquêtes ont été menées en matière de consommation

7 378

instruments de mesure ont été contrôlés



COMMUNICATION

68

actions de communication ont été engagées

Les moyens de la Direccte IDF



94,287 millions d'€ de budget (2015)
dont 70,55 millions d'€ de crédits d'intervention,
17,274 millions d'€ de crédits immobiliers,
6,463 millions d'€ de crédits de fonctionnement.



une enveloppe de **337,9 millions** d'euros au titre du volet déconcentré du programme opérationnel national du Fonds social européen (FSE) pour la période 2014-2020.
11,8 millions d'euros sur 2014-2015 au titre du volet déconcentré du programme opérationnel national Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) en Seine-Saint-Denis.

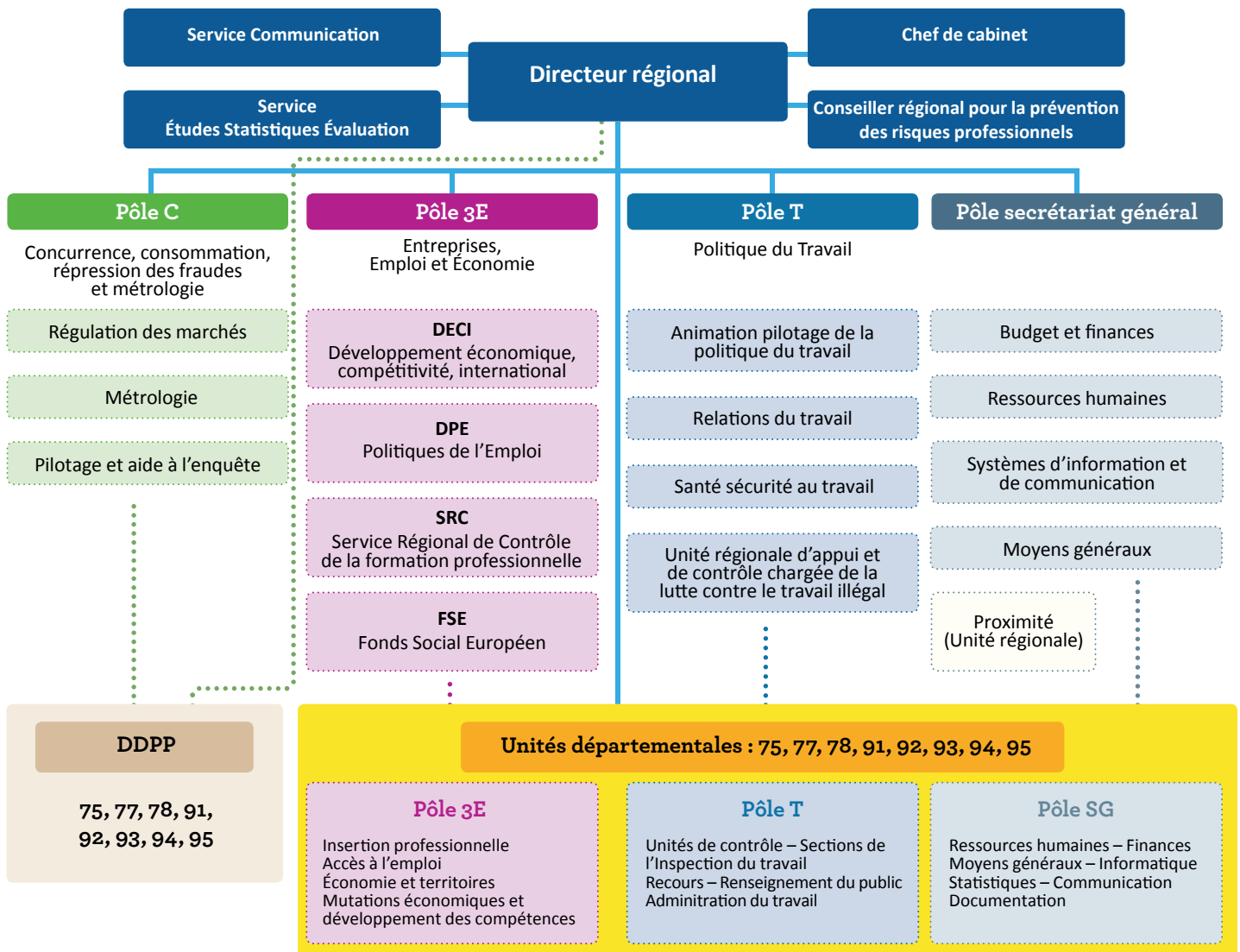


1 unité régionale et 8 unités départementales installées sur 15 sites.



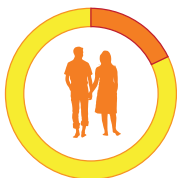
1 692 agents dont 342 à l'unité régionale,
382 à l'UD 75, 209 à l' UD 92,
126 à l'UD 77, 157 à l' UD 93,
126 à l'UD 78, 133 à l' UD 94,
105 à l' UD 91, 112 à l' UD 95.

L'organisation de la Direccte Île-de-France



L'économie et l'emploi en Île-de-France en quelques chiffres

12 005 077
habitants
soit **18,03%**
de la population française
(Insee)



624
milliards d'€ de PIB
soit **31%**
du PIB métropolitain
(Insee 2013)

974 270
demandeurs
d'emploi
en catégories
ABC
(fin décembre 2015)



6 109 790
emplois dont
5 695 425 salariés
(Données provisoires Insee fin 2014)

4 536 904 salariés
dans le champ de
l'inspection du travail
(Fonction publique hospitalière incluse)
(Insee-clap 2012)

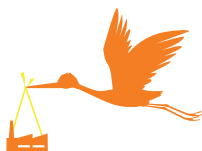
973 358
entreprises dont
687 728 sans salarié



7 153
entreprises
de 100 salariés et +

278 477
entreprises
de 1 à 99 salariés

Hors fonction publique, Insee
Répertoire des entreprises et des établissements
1^{er} janvier 2014



143 627
entreprises créées
dont
46%
d'auto-entrepreneurs

365 779
établissements
employant au
moins un salarié



Hors fonction publique
Insee-Clap fin 2012

Insertion et emploi



54 281

jeunes sont entrés en apprentissage
durant la campagne 2015-2016



45 833

personnes sont entrés en contrat de
professionnalisation durant la campagne
2015-2016



240 000

jeunes ont été en contact avec les
76 missions locales franciliennes



31 364

CUI-CAE et 8 212 CUI-CIE
ont été signés en 2015



8 212

CUI-CIE ont été signés en 2015



2 600

jeunes sont entrés dans le dispositif
Garantie jeunes grâce à la mobilisation
de 20 missions locales



11 733

jeunes ont été recrutés en *Emploi d'avenir* en
2015, dont 2 602 dans le secteur marchand



405

structures d'insertion par l'activité
économique emploient
28 000 salariés en insertion



1 725

personnes ont été parrainées en 2015 dans le
cadre de financements de la Direccte

Agir pour l'emploi et faciliter

l'insertion professionnelle de tous

Le Département des politiques de l'emploi de la Direccte assure le pilotage des politiques de l'emploi de l'État au nom du Préfet de région dans le cadre d'objectifs recentrés, d'une approche territorialisée et d'un partenariat renforcé avec Pôle emploi, les missions locales, les Plie, les Maisons de l'emploi et Cap emploi.

Le service de contrôle de la formation professionnelle (SRC) assure le contrôle administratif des organismes de formation. Le service du Fonds social européen pilote et gère les crédits du FSE et de l'IEJ.

Faits marquants 2015 :

- **Accompagnement des premiers contrats d'Emploi d'avenir arrivant à échéance.** Un pilotage régional a été mis en place, dans le cadre du service public de l'emploi, et décliné dans chaque département avec la création de cellules opérationnelles pour faciliter le reclassement des jeunes concernés. Ces actions vont s'amplifier en 2016.
- **Appui aux branches professionnelles sur la gestion des emplois et des compétences.** Dans la suite des études prospectives menées sur les besoins en emplois et compétences liés aux chantiers du Grand-Paris, des actions de formation et d'accompagnement RH ont été mises en place avec les fédérations patronales et les Opcas, notamment du BTP. L'impact du numérique sur l'emploi et les compétences fait partie des priorités régionales. Dans le cadre d'une action de développement des emplois et compétences (Adec), la Direccte a ainsi travaillé avec le syndicat national des agences de voyages, l'Opcas concerné et les partenaires sociaux sur l'évolution du métier de voyageur face au développement des e-voyagistes.
- **Accompagnement des entreprises impactées par les attentats.** Lire page 12.
- **Mobilisation pour l'apprentissage et l'alternance.** Porté par le partenariat avec la Région, le développement de l'apprentissage s'est poursuivi avec la nouvelle aide *TPE jeune apprenti* et le programme *Réussite apprentissage* destinés à améliorer l'accès à l'apprentissage pour 2 000 jeunes les plus éloignés de l'emploi. La mobilisation de Pôle emploi et la priorité aux bas niveaux de qualification, avec en particulier la généralisation à venir de l'apprentissage sur les titres professionnels, ont été réaffirmées. De même le nombre d'apprentis a été multiplié par 11 dans les services de l'État. Les contrats de professionnalisation ont atteint un nouveau maximum historique.
- **Élaboration de la stratégie régionale de l'insertion par l'activité économique (IAE).** Rédigée avec les acteurs du secteur, à la suite de la réforme du financement de l'IAE et adossée à la stratégie régionale pour l'emploi francilienne, elle définit cinq orientations : ancrer les activités des structures de l'IAE dans les territoires ;



69

entreprises adaptées conventionnées
emploient 4 535 travailleurs handicapés



61

projets ont été financés au titre de l'appel
à projets développement de l'emploi

organiser des parcours adaptés aux différents types de publics ; favoriser le développement économique et la consolidation des structures pour renforcer l'offre d'insertion ; développer le secteur de l'IAE au sein de l'Économie sociale et solidaire ; rénover la gouvernance.

- **Lancement du groupe régional entrepreneurial** qui réunit les acteurs franciliens de l'appui à l'entrepreneuriat en Île-de-France pour développer le travail en réseau en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. La démarche s'inscrit dans les objectifs du plan national *Tout pour l'emploi dans les TPE-PME* et fait écho à la création de l'Agence France Entreprendre.

- **Contribution au volet emploi des Contrats de ville.** Le développement de l'activité économique et de l'emploi constitue l'un des piliers des contrats de ville « nouvelle génération ». La Direccte contribue à leur élaboration en évaluant les besoins et les politiques de l'emploi dans les 75 territoires considérés et en participant à la définition des actions à mettre en place.

Elle travaille également sur la responsabilité sociale des entreprises et la déclinaison régionale de la charte *Entreprises et quartiers*.

- **Promotion de l'insertion professionnelle des jeunes handicapés.** Dans le cadre du Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (Prith), une convention en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes handicapés a été signée avec l'Agefiph, 18 établissements d'enseignement supérieur et 12 grandes entreprises franciliennes. L'objectif est de mieux coordonner les dispositifs franciliens d'accompagnement.



40

opérateurs assurent l'accompagnement à la création d'entreprise.

Ils ont accompagné, en 2015, 3 129 entreprises, dont 1 416 créations et 1 713 établissements créés en 2014 et 2013. 2 722 créateurs sont entrés dans le dispositif



La Garantie jeunes concernera tous les départements franciliens en 2016

Stocklib

- **Élargissement du périmètre du SRC,** suite à la loi de 2014 renforçant le contrôle de la Formation Professionnelle et instaurant des sanctions financières en cas d'inexécution d'actions de formation ou de réalisation hors champ de la formation continue. Le champ du contrôle s'est également élargi à la vérification de l'origine et de l'emploi des fonds de l'apprentissage.

- **Clôture du programme FSE 2007-2013 et démarrage du programme 2014-2020 :** contrôle et déclaration des dernières dépenses à la Commission européenne, définition des orientations, instruction des premiers dossiers...

Formation



3 700

instructions de déclarations d'activité (400 ont donné lieu à un refus)



276

organismes de formation ont été contrôlés

Le déploiement de la Garantie jeunes

Expérimentée dans 4 missions locales séquanodionysiennes depuis la fin 2013, la *Garantie jeunes* a été étendue à 17 nouvelles missions locales en 2015. 2 538 jeunes Séquanodionysiens, Essonniens, Seine-et-Marnais et Altoséquanais en situation de grande précarité sont entrés dans ce programme d'accompagnement renforcé fondé sur l'immersion en entreprise. 41 % ont pu décrocher un emploi ou reprendre une formation à l'issue de l'expérience. Un taux encourageant qui souligne l'intérêt de l'accompagnement individualisé et intensif pour les jeunes en grandes difficultés.

La mise en œuvre du dispositif, reposant en grande partie sur la mise en situation professionnelle, a nécessité de renforcer les liens entre missions locales et entreprises. En Seine-Saint-Denis, un travail a été engagé avec 24 entreprises pour décliner la charte *Entreprises et Quartiers*. Quarante-et-une périodes de mise en situation professionnelles ont été proposées également par les collectivités territoriales.

La généralisation de la *Garantie jeunes* se fera par étapes d'ici 2017.

63 projets financés grâce au Fonds social européen



Chantier d'insertion aux métiers du numérique financé par le FSE.

© Colombbus

Dans le cadre des objectifs de croissance durable et inclusive de l'Union européenne, la Direccte IDF gère, pour la période 2014-2020, une enveloppe de 337,9 millions d'€ de Fonds social européen (FSE) pour financer des projets ayant trait à l'anticipation des mutations économiques et à l'accès à l'emploi. Sur 2014-2015, 32 projets ont bénéficié d'une subvention au titre de l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi, pour un montant FSE de 6,3 millions d'€ (soit 22 % du budget 2014-2020). Les crédits européens ont par exemple permis à l'association Colombbus de mettre en œuvre un chantier d'insertion dans le secteur du numérique, qui recrute fortement en Île-de-France. Au titre de l'accompagnement des mutations économiques, le FSE a bénéficié à 31 structures en 2014-2015 pour un montant de 16,9 millions € (soit 23,76 % du budget 2014-2020). La priorité a été donnée aux TPE-PME et au développement du Grand Paris (besoins en recrutement et en formation liés à la construction des lignes de transports et des nouveaux centres d'habitation). En octobre 2015, 9,2 millions de crédits étaient programmés pour des projets liés au Grand Paris. Cet axe d'intervention du FSE a permis aussi de soutenir des projets en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes. Par exemple, l'Association pour le développement de la formation professionnelle dans les transports a été aidée pour un projet incitant les employeurs de ce secteur très masculin, à recruter davantage de femmes.

Le Grand Paris, gisement d'emplois pour les franciliens

Les investissements liés au Grand Paris constituent un formidable levier pour l'emploi et le développement économique franciliens. La Direccte agit sur quatre priorités : anticiper les besoins en emplois, faire bénéficier les demandeurs d'emploi des opportunités du Grand Paris, promouvoir des pratiques socialement responsables, faire bénéficier les PME-ETI des investissements.

La Direccte a copiloté trois études prospectives, dans les travaux publics, le bâtiment et dans la transition énergétique qui détaillent, par métier, les besoins en emplois.

Une convention régionale emploi-formation a été signée par l'État, la Région, le service public de l'emploi, la Société du Grand Paris (SGP) et les fédérations professionnelles du BTP pour rapprocher cette offre d'emplois de la demande et adapter les compétences des salariés et demandeurs d'emploi.

Une charte de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) a également été signée par la SGP, la RATP et SNCF Réseaux, pour garantir l'exemplarité sociale du Grand Paris notamment en matière d'égalité femmes-hommes, d'insertion professionnelle, d'accès des entreprises aux marchés, de lutte contre le travail illégal et de conditions de travail.

Enfin, la déclaration « Grand Paris et PME » signée par l'État et la CCI a abouti à la création de la plateforme CCI Business qui permet aux entreprises d'anticiper les investissements des maîtres d'ouvrage et de mieux préparer leurs réponses aux appels d'offre.

Toutes les actions font l'objet d'un pilotage étroit avec les parties prenantes.

Accompagnement des entreprises en difficultés et de leurs salariés



353

plans de sauvegarde de l'emploi (PSE), soit 93 de plus qu'en 2014, ont été instruits. Ils représentaient 20 448 postes menacés, soit 2 000 de + que l'an passé



25

conventions de revitalisation ont été signées pour un montant de contribution de 11 289 175 €. 212 conventions ont été signées depuis 2004



2 304

demandes d'activité partielle ont été validées. Elles ont représenté 2 068 462 heures et concerné 22 235 salariés

PARIS

Contribution de la Direccte au contrat de ville

L'UD de Paris a contribué activement à la définition du contrat de ville parisien. Le document donne la priorité à l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers concernés et à la mobilisation des entreprises. Il prévoit de réserver 15 à 30 % des emplois aidés ou d'insertion aux habitants des quartiers prioritaires, de développer l'alternance et de soutenir les filières économiques locales notamment dans le domaine des éco-activités, de l'économie circulaire et du numérique.

HAUTS-DE-SEINE

Promouvoir les métiers en tension

Avec une quinzaine d'entreprises, l'UD a lancé « Diversité emploi » sur les métiers qui peinent à recruter comme conducteur, employé de restauration, mécanicien... Des visites d'entreprises ont été organisées avec les conseillers de Pôle emploi, de missions locales, etc. pour leur faire découvrir la réalité de ces métiers souffrant de désaffection et les inciter à les promouvoir davantage auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi. L'opération sera reconduite en 2016 avec l'organisation de stages d'immersion pour les demandeurs d'emploi.

VAL-DE-MARNE

Mobilisation pour l'apprentissage

Dans le cadre de l'objectif gouvernemental « 500 000 apprentis d'ici 2017 », l'UD du Val-de-Marne a soutenu plusieurs opérations de promotion et de développement de l'alternance menées avec la Région, les CFA, les chambres consulaires, les missions locales, Pôle emploi, Cap emploi et l'Éducation nationale : site web dédié, forums métiers, mise en place de passerelles pour faire découvrir l'apprentissage et accompagner les jeunes intéressés, accompagnement des jeunes apprentis pour éviter les ruptures de contrats...



Présentation publique des conclusions de l'étude menée sur l'évolution des métiers de voyageurs.

VAL-D'OISE

Apprentissage et handicap

Promouvoir l'apprentissage comme levier pour l'insertion des personnes handicapées, c'est l'idée de Handic'Alternance, dont la 2^e édition s'est déroulée à Cergy-Pontoise. Organisé par Alther 95 et Cap emploi 95 avec le concours de la communauté d'agglomération, de l'Agefiph, de Pôle emploi et de la Direccte, l'évènement réunit employeurs, personnes à la recherche d'emploi et centres de formation.

Rencontres du parrainage

À l'initiative de l'unité départementale, les rencontres du parrainage ont été organisées à l'Institut des Métiers de l'Artisanat de Villiers-le-Bel avec les parrains et les missions locales du Val-d'Oise. L'objectif était de mobiliser les parrains et d'encourager l'engagement de nouveaux parrains afin de pouvoir coacher davantage de jeunes vers l'emploi.

Des tables rondes ont permis aux parrains d'échanger sur leurs pratiques et de présenter le parrainage des créateurs d'entreprises ainsi que le nouveau diplôme universitaire de création d'activité proposé par l'IUT de Cergy-Pontoise.

Fonds social européen



1 300

contrôles de service fait et 81,5 millions d'€ de crédits payés sur le programme 2007-2013



121

dossiers instruits au titre des nouveaux programmes

Perspectives 2016 :

- **Renforcer la formation des demandeurs d'emploi** en doublant le nombre de formations. La convention déclinant le plan national, signée en avril 2016 par l'État, la Région et les partenaires sociaux, prévoit 118 600 entrées en formation sur 2016, soit 64 212 places supplémentaires par rapport à 2015. Elle donne la priorité aux jeunes en insertion et aux demandeurs d'emploi de longue durée ou sans qualification. Les besoins sont déterminés au niveau des territoires et des secteurs d'activité.
- **Assurer la montée en charge de la Garantie Jeunes.** Déjà déployé en Seine-Saint-Denis, en Seine-et-Marne, en Essonne et dans les Hauts-de-Seine, ce dispositif en faveur de l'insertion des jeunes en situation de précarité sera étendu. 4 800 jeunes entreront dans le dispositif en 2016, avec l'implication de 21 missions locales supplémentaires. Les partenariats institutionnels et avec les acteurs économiques seront développés pour faciliter les procédures administratives, favoriser l'immersion des jeunes en entreprise et répondre à leurs difficultés en termes de logement ou de santé.
- **Accompagner l'évolution du réseau des missions locales,** avec la Région, tous les financeurs locaux et l'Association régionale des missions locales, afin de valoriser l'offre de services et prendre en compte la nouvelle carte des intercommunalités. Mettre en place le parcours d'accompagnement unique prévu dans la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs.
- **Accroître l'impact du contrôle de la formation professionnelle** en s'assurant d'un meilleur recouvrement des sanctions financières infligées et en ciblant les contrôles sur les actions financées par les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (Opca) ayant fait l'objet d'un signalement pour inexécution.
- **Sécuriser et simplifier la gestion du FSE.**

Soutenir les entreprises pour conforter la position métropolitaine de la région francilienne

L'action du département Développement économique compétitivité international (Déci) s'articule autour de l'accompagnement des PME à fort enjeu en matière d'innovation et d'emploi et des ETI (entreprises de taille intermédiaire), de l'anticipation des mutations économiques, du développement des entreprises à l'international et des territoires.

YVELINES

Un hub autour de l'automobile

Dans le cadre du soutien à la filière automobile, qui a connu une crise sans précédent en 2008, la Direccte travaille avec les acteurs concernés sur la structuration d'un hub industriel afin d'aider les usines PSA Poissy et Renault Flins, les deux donneurs d'ordres automobiles Yvelinois, et leurs sous-traitants, à se moderniser et à rester compétitifs. Des solutions de mutualisation et de massification ont été recherchées pour améliorer la rentabilité des sites. Les chaînes de productions et les organisations ont été changées. Des subventions ont été accordées dans le cadre du FSE et des Opca pour former les salariés aux nouveaux process. Pour optimiser les flux logistiques entre donneurs d'ordre et sous-traitants et réduire leurs coûts, une étude a été lancée. Pour sécuriser et développer l'emploi local, un groupement d'employeurs doit voir le jour en 2016.

Faits marquants 2015 :

• Création d'une cellule opérationnelle d'aide aux entreprises impactées par les attentats du 13 novembre 2015.

Plus de 300 entreprises, notamment dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, du commerce de détail et du transport, ont été accompagnées en lien avec les autres services de l'État. 306 demandes d'activité partielle ont été autorisées pour un total de 1 080 522 heures et 5 924 personnes.

• Lancement du programme « Paris French Tech Ticket ».

Cela a permis l'accueil d'une cinquantaine d'entrepreneurs étrangers dans des incubateurs parisiens. La Direccte a mobilisé ses équipes pour les accompagner dans leurs démarches.

• Déclinaison régionale du plan « Industrie du Futur ».

avec le Conseil régional et l'Alliance pour l'Industrie du Futur, pour moderniser l'appareil industriel et mieux intégrer la révolution numérique.

• Dynamisation des écosystèmes sectoriels franciliens via les pôles de compétitivité.

Initié par le pôle ASTech, le projet Aigle vise ainsi à favoriser l'innovation agile dans l'aéronautique et le spatial. Plusieurs rencontres emblématiques ont été organisées : festival Futur en Seine sur les enjeux du numérique avec Cap digital, salon BIO-EuropeSpring, rendez-vous majeur de l'industrie biotechnologique...

• Valorisation du savoir-faire industriel des PME franciliennes en matière d'éco-activités

à l'occasion de la COP 21 au travers notamment d'événements organisés par le pôle Advancity et un concours « Clean Tech » organisé à l'initiative du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

• Élaboration du contrat de destination « Paris la ville augmentée ».

Porté par l'Office de tourisme et de congrès de Paris et les Comités départementaux de la Petite couronne, il vise à accroître la fréquentation touristique de la capitale et aider les acteurs du secteur à mieux répondre aux nouvelles attentes des clientèles jeunes et européennes.





© GIFAS

Soutien aux entreprises



1063

entreprises ont été visitées, dont 303 entreprises de taille intermédiaire et pépites



+ de **1000**

entreprises ont fait appel aux correspondants PME



200

dossiers ont été suivis dans le cadre du dispositif régional de redressement productif

115 dossiers ont été clôturés et 3887 emplois ont été sauvegardés



67

demandes de labélisation « Entreprise du patrimoine vivant » ont été instruites. L'Île-de-France compte 296 entreprises labellisées



43

demandes de financement ont été examinées au titre du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac).

32 subventions ont été attribuées

International



237

demandes de garantie Coface ont été instruites au titre du soutien aux exportations et aux investissements des entreprises françaises à l'étranger



142

candidatures de Conseillers du commerce extérieur de la France ont été examinées.

Les CCEF apportent leur concours aux entreprises françaises qui souhaitent développer leurs exportations ou installer une structure à l'étranger

Investissement Innovation



58

demandes de crédit impôt innovation ont été instruites dans le cadre du soutien à l'innovation



33

nouveaux projets ont été soutenus dans le cadre du référent unique aux investissements.

Ils totalisent un potentiel de 872 milliards d'€ d'investissements et de 1839 créations d'emplois



© Celeste

Rencontre entre des chefs d'entreprise franciliens et les ministres des Finances et du Travail sur le thème du soutien aux PME.

SEINE-ET-MARNE

Formations sur des métiers en tension

Dans la perspective de l'ouverture en 2017 de Village nature, un complexe de loisirs en cours de construction au nord de la Seine-et-Marne, l'État, le Conseil régional, le Conseil départemental, Pôle Emploi et la société porteuse du projet ont signé une convention afin que les emplois créés bénéficient à la population locale.

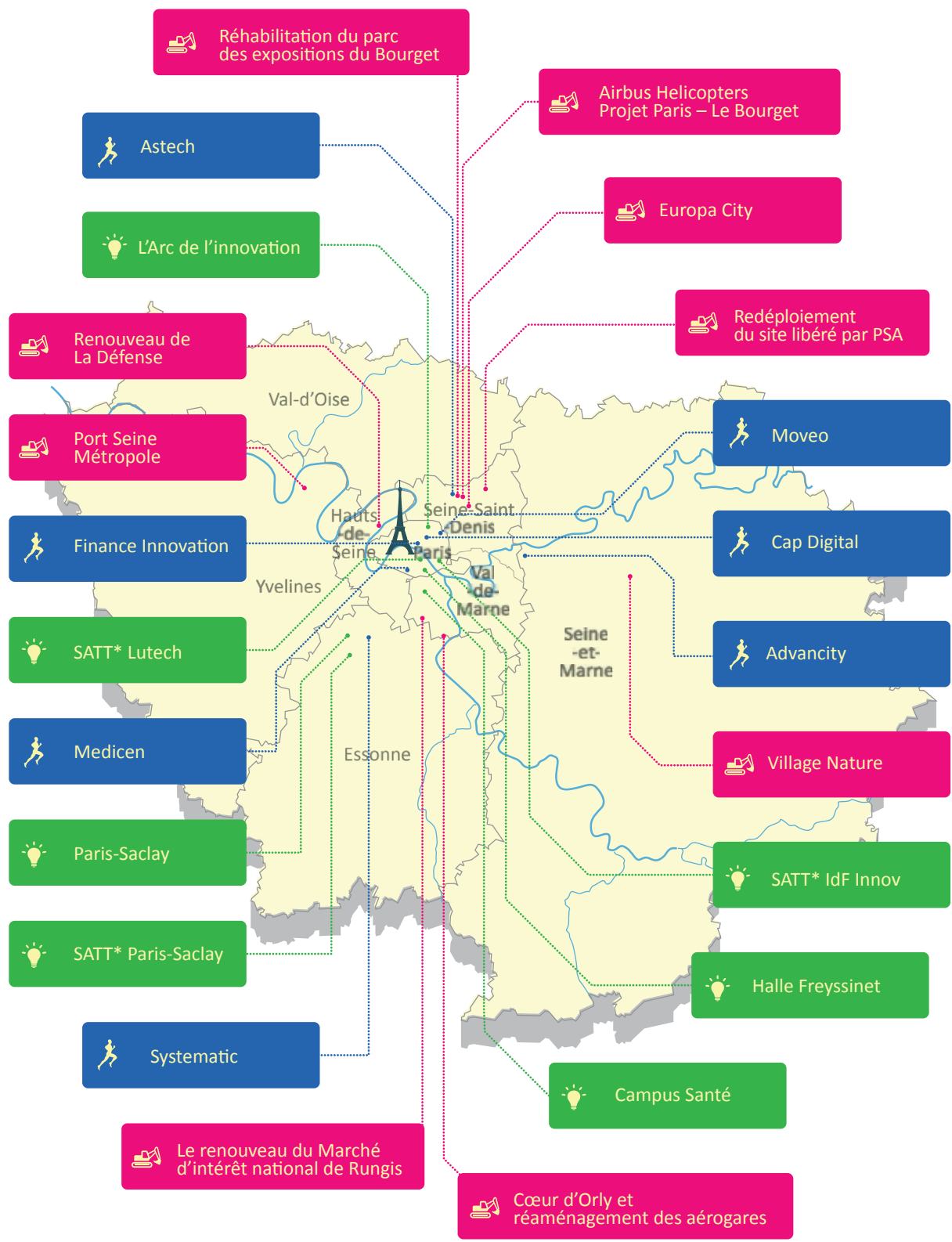
Des actions ont ainsi été engagées pour faire coïncider les qualifications des demandeurs d'emploi avec le millier de recrutements prévus pour l'ouverture. Une centaine de personnes a été formée aux métiers de maître-nageur sauveteur, d'animateur sportif, de cuisinier ou de jardinier. L'opération se poursuivra en 2016.

Par ailleurs une soixantaine des personnes ont travaillé sur le chantier du projet dans le cadre de chantiers d'insertion.

Perspectives 2016 :

- **Renforcer l'accompagnement des TPE/PME** afin de faciliter leur accès aux dispositifs publics de soutien au développement économique et à la création d'emploi.
- **Assurer le déploiement du programme French Tech Ticket** et promouvoir à l'international les atouts du Grand-Paris : accueil d'une 2^e promotion d'entrepreneurs étrangers, entrée dans le dispositif d'incubateurs franciliens...
- **Accompagner la modernisation et le développement de l'appareil productif** par la promotion des outils de la Nouvelle France Industrielle et par des actions pour les filières mécanique, numérique et des éco-activités ; identifiées comme prioritaires.
- **Accompagner les pôles de compétitivité** dont la politique sera évaluée et sera réformée.
- **Renforcer la réactivité face aux crises** : mouvement des taxis, inondations...

Les principaux projets de développement économique et les pôles de compétitivité franciliens



■ Pôle de compétitivité
 ■ Projet d'aménagement à vocation économique et emploi
 ■ Projet d'innovation

* SATT : société d'accélération du transfert de technologie

Veiller à l'effectivité du droit du travail et à la qualité du dialogue social

Au sein de la Direccte, le pôle T est chargé de la déclinaison régionale de la politique du travail. Il pilote, appuie et évalue la politique du travail en veillant, notamment par les services de l'inspection du travail, à l'effectivité du droit du travail dans les entreprises. Il assure la promotion de la qualité de vie au travail et la protection de la santé des salariés ; le développement du dialogue social et le suivi des relations de travail.

PARIS

Verbalisations dans les salons de coiffure

L'inspection du travail a engagé une action sur les salons de manucure et de coiffure dits « afro » suite à des grèves générées par des salaires impayés. Ces contrôles ont donné lieu à des verbalisations portant sur l'hygiène, la sécurité, les conditions de travail, le travail dissimulé et l'emploi d'étrangers sans titre. Des situations d'abus de vulnérabilité et de conditions de travail indignes ont également été relevées.

ESSONNE

Information des conseillers du salarié

La réunion annuelle des conseillers des salariés, qui assistent le salarié concerné lors de son entretien préalable de licenciement, dont la liste venait d'être renouvelée, a permis, de préciser leurs modalités d'intervention. Elle a aussi été l'occasion de les informer sur l'état de la jurisprudence en matière de licenciement et d'entretien préalable et de revenir sur la question des risques psycho sociaux et sur les nouveautés introduites par la loi Rebsamen relative au dialogue social et à l'emploi.

Faits marquants 2015 :

- **Réorganisation du système d'inspection du travail**, dans le cadre du projet « Ministère fort » afin de mieux répondre aux nouveaux enjeux socio-économiques du monde du travail, de mieux prévenir les risques professionnels graves et de lutter contre toutes les formes de travail illégal. 47 unités de contrôles composées de 8 à 14 agents, sous l'autorité d'un responsable d'unité de contrôle, ont été créées. Un réseau régional de risques particuliers intervenant en matière d'amiante a été créé. Une organisation spécifique a été mise en place pour les chantiers des lignes de transport du Grand Paris : un réseau d'agents de contrôle pour chaque ligne, coordonné par un responsable d'unité de contrôle.

- **Renforcement de la lutte contre le travail illégal et contre la fraude au détachement transnational de salariés** avec la création, dans le cadre de la réorganisation de l'inspection, d'une unité régionale d'appui et de contrôle du travail illégal (Uracti) d'une vingtaine d'agents. Une soixantaine de grands chantiers franciliens font en outre l'objet d'un suivi régulier de l'inspection du travail pour lutter contre les fraudes transnationales.

Plusieurs conventions de coopération avec les branches professionnelles (sécurité privée, BTP, agriculture, déménagement) ont été élaborées ou engagées pour combattre plus efficacement le travail illégal, qui porte préjudice aux salariés et installe une concurrence déloyale entre opérateurs. Outre le renforcement des contrôles, elles prévoient de développer les actions de sensibilisation des employeurs, des donneurs d'ordre publics et privés et des salariés.

En matière de fraude aux prestations de services internationales, le Direccte peut désormais infliger des amendes administratives aux entreprises établies hors de France ayant manqué à leurs obligations en matière de détachement de salariés. En 2015, 8 entreprises ont ainsi été sanctionnées pour un montant total de 52 000 €.

- **Élaboration du plan régional santé au travail (PRST) 3**, déclinaison francilienne du plan national, avec les partenaires sociaux, les préventeurs de la région (Cramif, Aract, OPPBTP) et les services de santé au travail. Le suivi des TPE et de leurs salariés constitue un objectif transversal.



© Henri Perot

Distribution de memento pratiques destinés aux jeunes pour les mettre en garde contre le travail illégal.

SEINE-ET-MARNE

Soupçon de fraude au détachement de salariés dans les transports

Dans le cadre de la lutte contre la fraude au détachement de salariés, la Direccte et la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement ont contrôlé une entreprise étrangère de transport routier de marchandises ayant des bureaux en France. Il s'agissait de s'assurer qu'elle respectait bien les dispositions encadrant la prestation de service internationale et que le recours à des salariés détachés ne constituait pas un détournement du droit en vue de fausser les règles sociales et de concurrence. Les constatations effectuées ont amené à pousser plus loin les investigations.

Inspection du travail



91 100

demandes traitées ont été traitées par les services de renseignement dont **58 000** appels téléphoniques, **28 500** visites et **4 600** courriers



1 100

contrôles ont été réalisés en matière de prestations de service internationales et de détachements de salariés



31 000

interventions ont été effectuées par les agents de contrôle dont plus de **10 200** enquêtes. Parmi celles-ci **680** ont concerné des accidents graves ou mortels



27 000

suites ont été données aux interventions de l'inspection du travail dont **16 500** lettres d'observations, **947** procès-verbaux et **400** décisions d'arrêts de travaux dans le BTP



1 600

contrôles ont été menés dans le cadre de la lutte contre le travail illégal

Dialogue social



14 320

accords ont été enregistrés (2014)

Santé au travail



37 services de santé au travail ont été agréés portant à respectivement **200** et **25** le nombre de services autonomes et inter-entreprises agréés en Île-de-France



Signature de la convention de lutte contre le travail illégal dans le secteur de la sécurité par Myriam El Khomri, ministre du travail.

VAL-DE-MARNE

Une déléguée syndicale rétablie dans ses droits

Suite à la plainte des représentants du personnel concernant les agissements d'un employeur à l'encontre d'une déléguée syndicale privée de bureau et de travail, l'inspection du travail est intervenue. Son action a permis de rétablir la salariée concernée dans ses droits.

L'intéressée s'est vue attribuer un bureau et des missions lui ont été à nouveau confiées par son chef de service.

YVELINES

Information sur le risque lié à l'amiante

Découvert récemment, l'amiante naturelle dans les chaussées oblige les donneurs d'ordre à appliquer le principe de précaution et à prendre des mesures de protections pour tous travaux. L'unité des Yvelines a participé à l'université départementale des mairies pour faire le point sur le sujet devant les professionnels des travaux publics, des maîtres d'œuvre et des maîtres d'ouvrage publics.

ESSONNE

37 salariés passent à plein temps à la suite d'un contrôle

Lors du contrôle d'une entreprise de nettoyage, l'inspection du travail a relevé d'importantes infractions à la durée du travail. L'entreprise a été verbalisée. Les 200 salariés concernés ont bénéficié d'un rappel de salaire correspondant à des heures supplémentaires non majorées, représentant au total 85 580 €.

Pour mieux organiser le travail de ses salariés, l'employeur a engagé des négociations avec une organisation syndicale afin de conclure un accord d'annualisation qui a permis le passage à plein temps de 37 salariés.

SEINE-SAINT-DENIS

Contrôle de conformité des machines agricoles

Comme tous les deux ans, la Direccte Île-de-France a organisé, en lien avec le Ministère de l'Agriculture et la Direction générale du travail, un contrôle au Mondial des fournisseurs de l'agriculture et de l'élevage (SIMA) qui s'est tenu à Villepinte.

Les contrôles ont porté sur la conformité des hermes rotatives et des pulvérisateurs. Un certain nombre de non-conformités ont été constatées et plusieurs procédures de sanctions ont été engagées.

HAUTS-DE-SEINE

Un plan de prévention des risques professionnels dans les Ehpad

À la suite de contrôles dans plusieurs de ses établissements des Hauts-de-Seine, un groupe spécialisé dans l'hébergement pour personnes âgées dépendantes a été mis en demeure d'élaborer un plan d'action pour prévenir les troubles musculo-squelettiques auxquels étaient exposés les employés du fait de postures de travail pénibles, du port de lourdes charges, etc.

À la suite de quoi une vingtaine d'établissements, dans les Hauts-de-Seine, mais aussi dans d'autres départements où la société gère aussi des établissements, ont fait l'objet de nouveaux contrôles afin de vérifier l'effectivité de sa mise en œuvre. Les réponses apportées restant insuffisantes, l'opération va se poursuivre en lien avec la Cramif et l'Agence régionale de santé. Une démarche similaire a été mise en œuvre pour un groupe concurrent.

PARIS

Contrôles lors du tournoi de Roland-Garros

Les grands événements qui mobilisent beaucoup de salariés sur un temps court constituent une priorité de l'inspection du travail francilienne. L'UD de Paris a ainsi effectué un vaste contrôle à l'occasion des internationaux de tennis de Roland-Garros. Leur organisation, par la Fédération française de tennis, repose exclusivement sur la sous-traitante qui emploie 2 000 travailleurs. Les visites ont eu lieu lors du montage et du démontage des installations ainsi que lors des tournois. Elles ont ciblé les entreprises de sécurité, de restauration, de vente, d'accueil et de nettoyage. Plusieurs infractions ont été relevées en matière d'hygiène et de sécurité des locaux de travail et de détachements de salariés transnationaux. Elles ont donné lieu à des lettres d'observations qui ont permis de régulariser la situation. Un procès-verbal pour travail dissimulé a été dressé à l'encontre d'une société employant des personnes sous le faux statut d'autoentrepreneur.

Contrôle des conditions de détachement des salariés sur les bateaux de croisière

Lors de contrôles sur les bateaux de croisière naviguant sur la Seine, opérés avec la gendarmerie fluviale, la Drirea et l'Urssaf, les agents de l'inspection du travail ont relevé que l'emploi de salariés dans le cadre de détachements transnationaux ne respectait pas les règles encadrant cette pratique. L'enquête a mis à jour une organisation complexe des sociétés de croisières. Une procédure judiciaire a été engagée. Les investigations se poursuivent.



Perspectives 2016 :

- **Lutter contre le travail illégal et la fraude au détachement** en renforçant les contrôles, notamment dans les secteurs du bâtiment, des transports, de l'événementiel, de la sécurité privée ; et en mettant en œuvre le nouvel arsenal des sanctions.
- **Prévenir les chutes de hauteur**, sources d'accidents graves ou mortels. Le renforcement des pouvoirs de l'inspection permettra d'arrêter l'activité pour retirer les travailleurs d'une situation dangereuse.
- **Veiller à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** et au respect de l'obligation faite aux entreprises de négocier des accords ou d'établir des plans d'actions en la matière, sous peine d'amende administrative.
- **Développer le dialogue social au sein des entreprises**, et notamment dans les nouveaux champs ouverts aux négociations par la loi Rebsamen. Les institutions représentatives du personnel pourront également prendre des formes originales par voie d'accord d'entreprise (délégation unique du personnel, fusion de certaines instances comme les CE et les CHSCT...).
- **Lutter contre la complexification des fraudes** en matière de travail illégal, grâce à la montée en puissance de l'Uracti en termes d'effectifs et à la collaboration avec les autres corps de contrôle et les comités départementaux anti-fraude.
- **Répondre aux enjeux locaux et renforcer la présence de l'inspection en entreprise** en définissant des priorités d'action au niveau des unités de contrôle en fonction des orientations nationales et des spécificités locales.
- **Organiser le scrutin TPE** afin de mesurer l'audience syndicale. Les résultats permettront de constituer les commissions paritaires régionales interprofessionnelles, contribueront à désigner les conseillers prud'homaux et à déterminer la représentativité syndicale dans les branches.
- **Améliorer les modalités d'accès au droit**, notamment dans les TPE.

Contribuer à la régulation des marchés pour assurer la confiance des acteurs économiques

Le Pôle C est garant du bon fonctionnement concurrentiel des marchés, de la protection des consommateurs et du respect des règles en matière de métrologie légale.

Ses missions opérationnelles portent sur le contrôle de l'équilibre des relations entre les acteurs économiques et notamment les relations entre la grande distribution et ses fournisseurs ; le contrôle des délais de paiement interentreprises ; la réalisation d'enquêtes et d'investigations en matière de pratiques anticoncurrentielles ; la réalisation de contrôles dans les secteurs des fruits et légumes, des vins et spiritueux et dans le domaine de la métrologie légale.

Par ailleurs, le Pôle C pilote au niveau régional les missions garantissant la sécurité et la protection économique des consommateurs que mettent en œuvre les Directions départementales de la protection des populations (DDPP).

Régulation des marchés



108

entreprises ont été contrôlées en matière de délais de paiement. 42 % d'anomalies ont été constatés. 17 sanctions ont été prononcées pour les cas les plus graves (montant total supérieur à 2 millions d'€) donnant lieu à 8 publications de décision



3

nouvelles assignations ont été déposées devant le tribunal de commerce de Paris à l'encontre d'enseignes de la grande distribution (2 autres sont en préparation). 8 assignations plus anciennes (fabricant de smartphones, plateforme de réservation hôtelière en ligne...) font toujours l'objet d'un suivi



99

indices de pratiques anticoncurrentielles ont été recueillis



19

enquêtes sur des pratiques anticoncurrentielles ont été achevées

Faits marquants 2015 :

- **Condamnations exemplaires de 2 enseignes de la grande distribution abusant de leur puissance économique**, par la Cour d'appel de Paris, à la suite d'enquêtes et d'assignations devant les juridictions civiles. Une amende de 2 millions d'€ a été infligée à une première très grande enseigne qui a été condamnée à restituer à ses fournisseurs plus de 16 millions d'€ pour leur avoir imposé des partenariats dont la rémunération était disproportionnée par rapport aux services rendus par l'enseigne. Une autre grande enseigne a été condamnée à une amende civile de 2 millions d'€ et à la restitution de 61 millions d'€ à ses fournisseurs pour des ristournes de fin d'année abusives.

- **Rationalisation du contrôle des résidus de pesticides et de produits phytopharmaceutiques dans les fruits et les légumes** grâce à une meilleure coordination entre la Direccte, la Driaaf, et les DDPP, dans un domaine sensible qui concerne directement la sécurité et la santé du consommateur.

- **Prévenir les arnaques aux dépannages à domicile**. L'action répressive des DDPP d'Île-de-France pour endiguer les pratiques frauduleuses dans ce secteur s'est amplifiée. Plus de 200 procès-verbaux ont été rédigés depuis 2012. La Direccte,

en liaison avec la DGCCRF, va engager en 2016 une campagne de communication pour mettre en garde les consommateurs.

- **Garantir la sécurité des jouets**. Il s'agit d'un axe majeur des contrôles de la DGCCRF, notamment en Ile-de-France, où sont implantées la plupart des centrales d'achat de la grande distribution et des enseignes spécialisées qui importent des volumes considérables. Les DDPP ont contrôlé 354 établissements et 2630 références de jouets. 134 prélèvements ciblés (présomption de non-conformité) ont été réalisés. 60 produits ont été déclarés non conformes. Les DDPP ont rédigé 74 avertissements, une injonction au titre de l'information du consommateur et 14 injonctions au titre de la sécurité et de la conformité des produits. 14 procédures pénales et 4 procès-verbaux admini-stratifs ont été établis. Plus de 100 000 produits ont fait l'objet de retrait et 70 000 ont fait l'objet de rappels. Ces actions ont abouti à la destruction de 60 000 produits et à la remise en conformité de 20 000 pour la seule région Île-de-France. Ces contrôles ont pour partie été réalisés avec les services douaniers. Certains contrôles ont fait suite à des alertes ou des signalements de consommateurs et d'entreprises.

Protection des consommateurs



8 392

enquêtes ont été réalisées :
63 % ont concerné la protection économique du consommateur,
37 % sa sécurité



41 219

visites d'entreprises ont été réalisées.
37% ont donné lieu à la constatation de manquements à la réglementation



3 866

prélèvements de produits ont été réalisés en vue de leur analyse



11 553

avertissements ont été adressés



1 667

injonctions ont été prononcées



579

amendes administratives ont été infligées



1 318

procédures pénales ont été transmises au Parquet



© Stoklib

Le contrôle des jouets est une activité importante en Île-de-France où se concentrent les centrales d'achat de la grande distribution et des enseignes spécialisées.

Métrologie



361

actions de surveillance des organismes agréés ont été menées



2 735

visites de contrôle de détenteurs d'instruments, représentant 7 378 instruments contrôlés, ont été effectuées



635

avertissements écrits ont été adressés à des contrevenants

Le contrôle des organismes de contrôle agréés en matière de métrologie

Le contrôle périodique des instruments de mesure réglementés est confié à des organismes que la Direccte agréée puis surveille régulièrement. Le Pôle C de la Direccte a ainsi effectué une cinquantaine d'actions de surveillance d'organismes de contrôle dans le secteur des produits pétroliers (pompes à essence notamment). Ces actions de surveillance consistent à se rendre sur la station-service en même temps que l'organisme de contrôle afin de vérifier la qualité de ses vérifications administratives et métrologiques. Cette surveillance peut s'exercer également a posteriori. Les agents du Pôle C se déplacent alors avec leurs propres jauges étalons pour vérifier la précision de mesurage des pompes à essence.

Perspectives 2016 :

- Renforcer l'action en matière de respect des délais de paiement et des relations grande distribution-fournisseurs
- Mieux prendre en compte le développement de l'économie numérique et collaborative dans la protection des consommateurs
- Développer les opérations partenariales de contrôle
- Harmoniser les méthodes et les suites données aux contrôles
- Renforcer les capacités d'intervention des services en développant les compétences

**10 080**actes comptables ont été saisis
(10 933 en 2014)**4**marchés nouveaux ont été notifiés
(5 en 2014)**166**recrutements ont été réalisés
(185 en 2014)**56**CHSCT régionaux ou locaux
et 8 CTSD
se sont déroulés au titre
du dialogue social
(82 et 11 en 2014, année marquée
notamment par la réorganisation de
l'inspection du travail)**24,5%**du matériel informatique
a été renouvelé
(19,6% en 2014)

Contribuer à une meilleure efficacité de l'organisation

Les fonctions support assurent une mission transversale de soutien aux pôles et aux unités départementales. Au niveau départemental, elles assurent une fonction de proximité dans la vie quotidienne des services.

Faits marquants 2015 :

- **Installation des nouvelles instances de dialogue social** à la suite des élections professionnelles de décembre 2014 auxquelles 73% des agents ont participé. La Direccte Île-de-France est la seule Direccte dotée de CHSCT pour chaque unité départementale. Il en résulte un dialogue social intense et exigeant.
- **Sensibilisation des agents à la question du handicap et des discriminations** via l'organisation d'ateliers de théâtre participatif. 2015 aura été l'année de présentation du premier bilan social de la Direccte (celui de 2014) accompagné du premier bilan « diversité ».
- **Mise à jour du document unique d'évaluation de risques professionnels** et poursuite de la réalisation d'audits sur les risques psycho-sociaux, notamment pour les unités départementales de Paris et de Seine-et-Marne. Une charte interne de la messagerie a été élaborée pour mieux réguler les échanges par courriels.
- **Consolidation de la nouvelle organisation du système d'inspection du travail** dans le cadre de la mise en œuvre du plan « Ministère fort ». Un effort a été réalisé pour accompagner les responsables des nouvelles unités de contrôle avec un cycle de réunions d'échanges et une action originale de formation réalisée avec le Cnam. L'examen professionnel d'accès à l'inspection du travail (EPIT) s'est poursuivi avec 36 lauréats pour la session 2015 alors que les 36 nouveaux inspecteurs de la promotion EPIT 2014 ont rejoint la Direccte.

Eclairer l'action...

Le **service études, statistiques et évaluation (Sese)** réalise des études, des travaux statistiques et participe à l'évaluation des politiques publiques. Il contribue à la réflexion stratégique régionale et éclaire l'action publique. Ses études et travaux d'évaluation nourrissent le débat public régional.

Principales publications :

- Données mensuelles du marché du travail, en collaboration avec Pôle Emploi.
- Synthèses mensuelles du marché du travail : des données sur l'emploi, le marché du travail et les mesures d'accompagnement des mutations économiques en Île-de-France.

- Synthèse conjoncture : tous les trimestres, analyse des évolutions du marché du travail et de l'emploi.

- Synthèses thématiques : notes d'analyse approfondie sur les thèmes du travail et de l'emploi et sur les politiques publiques qui les encadrent.

**42**études conjoncturelles
ou thématiques ont été publiées sur
la demande d'emploi, les mutations
économiques, le monde du travail et
les politiques d'emploi

Perspectives 2016 :

- **Mettre en place une nouvelle organisation pour la gestion et la maintenance des systèmes d'information** et de communication avec la création d'une équipe régionale (Esic) et l'installation de nouveaux outils pour la gestion des demandes d'intervention.
- **Déployer un nouvel applicatif pour la gestion des ressources humaines** pour les agents relevant du Ministère du Travail (RenoIRH). À terme, il couvrira les volets de la gestion administrative, de la gestion des ressources humaines et de la formation avec un « self-service » agents et encadrants.
- **Moderniser et simplifier la gestion des frais de déplacement** grâce à la mise en place de l'applicatif Chorus déplacement temporaire (DT). La solution assurera une meilleure traçabilité et accélèrera le règlement des sommes dues aux agents.
- **Assurer la migration de l'intranet** dans le cadre d'une expérience pilote conduite par la Délégation générale du pilotage des Direccte et Dieccte avec la Direction des systèmes d'information.
- **Mettre en place de la saisine par voie électronique** dans le cadre d'une démarche nationale destinée à faciliter les demandes des usagers et à rationaliser leur traitement.
- **Assurer un meilleur suivi des dépenses de fonctionnement** en instaurant un dialogue de gestion entre le Secrétariat général et les Unités départementales. La démarche sera l'occasion de mutualiser la réponse à certains besoins, de sécuriser les procédures d'achat et de généraliser les bonnes pratiques, dans un cadre budgétaire contraint.
- **Réorganiser le secrétariat général.** L'objectif sera de clarifier les missions, de mieux les exercer dans un cadre d'effectifs contraints et de renforcer la qualité de l'offre de services.
- **Promouvoir le développement durable** en accroissant la part des véhicules hybrides dans la flotte automobile et en mettant en place un groupe de travail dédié pour le site d'Aubervilliers, qui héberge l'unité régionale et une partie de l'unité départementale de Paris. Un travail avec le bailleur du site permettra par ailleurs de mieux gérer les consommations d'eau et d'électricité et d'améliorer le traitement des déchets.

... et la promouvoir

L'action du service communication interne et externe de la Direccte décline les politiques et actions mises en œuvre par les pôles et les unités départementales.

Faits marquants 2015 :

- Mise en place d'une charte graphique, rationalisation des publications.
- Déclinaison régionale de la campagne ministérielle de promotion de l'apprentissage.
- Valorisation de l'offre de services correspondants PME par l'édition de supports dédiés.
- Refonte de la lettre d'information interne et édition de documents métiers.

Perspectives 2016 :

- Promotion des mesures de soutien aux entreprises et à l'emploi.
- Mise en place d'une solution de diffusion numérique.



745 003

visites ont été enregistrées sur le site www.idf.direccte.gouv.fr, soit

+35%

par rapport à 2014, et
1 803 551

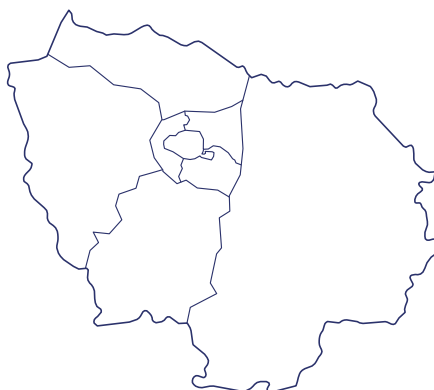
pages ont été vues, soit
+29,2%

par rapport à 2014



68

actions de communication ont été menées ou documents édités



UD de Paris

21, rue Madeleine Vionnet
93300 AUBERVILLIERS
Tél. : 01 70 96 20 00

Adresse postale :
35, rue de la gare - CS 60003 75144
PARIS cedex 19

UD de Seine-et-Marne

Cité Administrative
20, quai H. Rossignol
77011 MELUN Cedex
Tél. : 01 64 41 28 59

UD des Yvelines

Immeuble "la Diagonale"
34, avenue du Centre
78182 SAINT-QUENTIN
EN-YVELINES Cedex
Tél. : 01 61 37 10 00

UD de l'Essonne

Immeuble l'Européen
98 allée des Champs Elysées
Courcouronnes - CS 30491
91042 EVRY Cedex
Tél. : 01 60 79 70 00

UD des Hauts-de-Seine

13, rue de Lens
92022 NANTERRE Cedex
Tél. : 01 47 86 40 00

UD de Seine-Saint-Denis

1, avenue Youri Gagarine
93016 BOBIGNY Cedex
Tél. : 01 41 60 53 00

UD du Val-de-Marne

Immeuble le Pascal - Hall B
7, av. du Général de Gaulle
94046 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 01 49 56 28 00

UD du Val d'Oise

Immeuble Atrium
3, bd de l'Oise - CS 20305
95014 CERGY-PONTOISE Cedex
Tél. : 01 34 35 49 49

Direccte Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation
du travail et de l'emploi
ÎLE-DE-FRANCE

21, rue Madeleine Vionnet - 93300 AUBERVILLIERS
Tél. : 01 70 96 13 00 - Fax : 01 70 96 17 04

Retrouvez toute l'actualité de la Direccte Île-de-France sur www.idf.direccte.gouv.fr

